

tude franchement libérale en cette circonstance, la remarque suivante:

" Les améliorations proposées par M. Magnan ne nous paraissent pas suffisantes. A notre avis, le gouvernement de la province ne devrait accorder de subventions qu'aux écoles dirigées par des maîtres ou des maîtresses nommés par le surintendant de l'Instruction publique sur proposition de l'inspecteur du district et avec l'approbation du conseil de l'Instruction publique. Nous soumettons cette opinion à M. Magnan, espérant qu'il voudra bien nous donner son avis sur ce point".

M. Magnan y répond par l'étrange échappatoire que voici :

" Seulement, au lieu de n'accorder une subvention "qu'aux écoles dirigées par des maîtres ou des maîtresses nommés par le Surintendant de l'Instruction publique, etc., etc.", ce qui serait, croyons-nous, difficile à mettre en pratique, et conduirait à une centralisation qui ne serait pas sans danger....."

Ah ça, quel danger peut-il bien y avoir à centraliser les nominations entre les mains du Surintendant de l'Instruction publique ; n'est-ce pas de ce défaut de centralisation que souffre tout d'abord notre système d'éducation abandonné à tous les vents et à toutes les tempêtes ?

N'est-ce pas là la cause du manque d'uniformité dans les livres et dans les méthodes d'école ?

Il est impossible d'obtenir une éducation profitable avec le laisser aller et le laisser faire qui règnent actuellement.

Il faut une main pour diriger et diriger avec autorité.

En ce moment nous n'avons que le gâchis.

Tant que les professeurs ecclésiastiques — qu'on veut protéger ici — ne seront pas soumis à la loi commune, on ne fera que continuer à patauger misérablement.

UNIVERSITAIRE.

NOTRE ATHENES!

La lutte continue implacable contre l'ignorance.

Notre confrère le *Herald*, à qui revient tout l'honneur de cette campagne nouvelle, et qui la mène avec une galanterie et une vaillance toute françaises, ne s' laisse pas abattre et dispute pied à pied le terrain qu'il gagne tous les jours.

C'est une œuvre immense qui se fait là, et dont nos petits-neveux récolteront les fruits.

Tant mieux pour eux !

Le *Herald* publie, en réponse à certaines remarques, des chiffres qui sont simplement étourdissants.

Il s'agit de Québec, l'Athènes du Canada, comme se plaisaient à l'appeler nos sommités (*) littéraires.

Québec est reconnue comme le centre de l'éducation au Canada.

Québec a vu fonder l'Université Laval.

Québec reçut la semence éducationnelle du régime français.

L'évêque de Québec, dans une lettre en date du 18 novembre 1789, écrit :

" Les révérends Pères Jésuites de Québec avant l'année 1776, tenaient toujours ou faisaient tenir une école parfaitement réglementée où l'on apprenait aux enfants à lire et à compter. Cette école était gratuite pour tous."

Ce simple extrait prouve qu'on ne peut invoquer pour Québec et ses environs l'excuse trop facile des difficultés de la colonisation.

Le comté de Québec, que nous allons prendre ici comme base, représente la quintessence de l'éducation canadienne.

(*) NOTE DE LA REDACTION—L'élévation du sol a produit à Québec beaucoup de sommités littéraires.